



Délibération du conseil municipal Séance du 13 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 13 décembre à vingt heures et zéro minute, le conseil municipal de la commune de Balan, régulièrement convoqué le six décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Patrick MÉANT, Maire de Balan.

Présents : Patrick MÉANT, Véronique DOCK, Patrick BOUVIER, Catherine BANCEL FRANGIONE, François FERRETTI, Corinne VILLARDIER, Stéphane PONTHEU, Éliane MARTINS, Jean-Michel HALET, Yolande AFFRE, Sébastien BUSSY, Marie-Claire LIORET, Michel TROSSELY, Pierre BOUVIER, Bélangère MULLER, Vincent MAILLET, Valérie VILLARD, Jean-Pierre BURGHARDT, Jessie MEAN, Laurent ROGNARD, Claudine CHALLAND, François GERENTET.

Absente

Avec pouvoir : Noémie BIMUZ, conseillère municipale, pouvoir donné à Yolande AFFRE

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des collectivités territoriales, Pierre BOUVIER a été nommé secrétaire de séance.

2022-12-01 Décision modificative n°5 – Budget commune.

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que le trésorier a signalé une erreur lors de l'établissement de la décision modificative n°3. Il est nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires afin que le budget de la commune réponde aux exigences de l'instruction budgétaire et comptable M14. En l'état, il faut que les chapitres 021 (recette d'investissement) et 023 (dépenses de fonctionnement) soient équilibrés.

Il propose la décision suivante :

Décision modificative n° 5	
DF – CHAPITRE 023 – ARTICLE 023 « virement à la section d'investissement »	+ 4 655.40€
DF – CHAPITRE 011 – ARTICLE 60611 « eau et assainissement »	- 4 655.40 €
RI – CHAPITRE 021 – ARTICLE 021 « virement de la section de fonctionnement »	- 236 210.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité,

VALIDE la décision modificative comme détaillée ci-dessus,

CHARGE Monsieur le Maire de faire exécuter cette décision.

Le 13 décembre 2022

Patrick MÉANT,
Maire de Balan

